

N° 71-222-X2025002 au catalogue
ISSN 2819-2702
ISBN 978-0-660-79321-4

Regard sur les statistiques du travail

Expériences sur le marché du travail des immigrants et des résidents non permanents récents en âge de travailler, 2019 à 2024

par Vincent Hardy

Date de diffusion : le 7 avril 2026



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par la ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2026

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Table des matières

Introduction	4
Méthodologie	4
Immigrants récents et résidents non permanents : définitions et restrictions d'échantillonnage	5
Plus de 4 immigrants récents et RNP en âge de travailler sur 10 n'ayant pas obtenu un emploi avant leur arrivée ont réussi à obtenir leur premier emploi en moins de trois mois.....	6
Environ 3 immigrants récents et RNP en âge de travailler sur 10 ont eu des problèmes ou de la difficulté à trouver leur premier emploi ou à lancer leur première entreprise au Canada	6
Écart salarial considérable entre les RNP et les personnes nées au Canada.....	7
La plupart des immigrants récents en âge de travailler détenant un diplôme d'études postsecondaires avaient acquis une expérience professionnelle avant leur arrivée au Canada	8
Tendances récentes de la situation sur le marché du travail des immigrants récents tirées de l'Enquête sur la population active (EPA) selon l'année d'admission	8
Dans le cadre de leur premier emploi, les immigrants récents en âge de travailler étaient plus susceptibles d'avoir eu un employeur qui avait pris en compte leur expérience à l'étranger	9
Plus de la moitié des immigrants récents en âge de travailler et plus du tiers des RNP ont fait une demande d'attestation d'équivalence pour leurs diplômes d'études obtenus à l'étranger	10
Moins de la moitié des immigrants en âge de travailler ayant présenté une demande pour exercer une profession réglementée ont obtenu la pleine reconnaissance de leur titre étranger et de leur expérience de travail acquise à l'extérieur du Canada	11
Les immigrants récents en âge de travailler sont plus susceptibles que les cohortes précédentes d'avoir occupé un emploi rémunéré entièrement lié à leurs diplômes étrangers	12
Conclusion	13

Expériences sur le marché du travail des immigrants et des résidents non permanents récents en âge de travailler, 2019 à 2024

par **Vincent Hardy**¹ (Centre de l'information sur le marché du travail)

Introduction

Du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2024, plus de 1,4 million nouveaux immigrants ont été admis au Canada, parmi lesquels 59,9 % appartenait au principal groupe d'âge actif de 25 à 54 ans². Le nombre de résidents non permanents (RNP), qui inclut les travailleurs étrangers temporaires, les étudiants étrangers, les demandeurs d'asile et les personnes protégées, ainsi que les autres titulaires de permis, a également augmenté rapidement, passant de 1 306 000 au troisième trimestre de 2021 à un nombre record de 3 002 000 au troisième trimestre de 2024 (+129,9 %)³.

Cette augmentation est survenue dans un contexte marqué par une forte hausse du nombre de postes vacants enregistrée après la levée des restrictions sanitaires liées à la COVID-19, créant ainsi des conditions particulières pour l'intégration des nouveaux arrivants au marché du travail canadien.

Pour mieux comprendre les circonstances et les expériences des immigrants et des RNP qui sont arrivés pendant cette période, un supplément à l'Enquête sur la population active (EPA) a été récolté au troisième trimestre de 2024. Ce supplément permet de combler une lacune en matière de données en fournissant des renseignements sur des aspects clés de leur intégration au marché du travail qui ne sont pas autrement disponibles auprès d'autres sources. Les aspects examinés dans ce supplément à l'EPA comprennent les difficultés rencontrées pour trouver un premier emploi et la reconnaissance des diplômes étrangers et de l'expérience professionnelle.

Le présent rapport, qui s'appuie en grande partie sur les données de ce supplément à l'EPA, fournit des renseignements sur l'expérience sur le marché du travail de cette récente cohorte d'immigrants et de RNP. L'analyse porte principalement sur les personnes qui sont arrivées au cours des cinq années précédant le troisième trimestre de 2024 et qui faisaient partie du principal groupe d'âge actif (25 à 54 ans).

Méthodologie

L'étude porte principalement sur les immigrants et les RNP du principal groupe d'âge actif qui étaient arrivés moins de cinq ans plus tôt et qui avaient au moins 20 ans au moment de leur arrivée. Ce groupe est moins susceptible d'avoir fait une partie de leurs études primaires ou secondaires au Canada. Ainsi, les résultats rendent compte de l'expérience d'un groupe de nouveaux arrivants en âge de travailler qui étaient plus susceptibles d'avoir terminé leurs études et d'avoir participé au marché du travail à leur arrivée. Des résultats comparables pour deux cohortes d'immigrants plus établis sont également fournis; les immigrants qui sont arrivés de 5 ans à moins de 10 ans plus tôt, et les immigrants qui sont arrivés de 10 ans à moins de 15 ans plus tôt⁴. Les résultats portent sur des différences qui sont significatives à un niveau de confiance de 95 %.

Le questionnaire de base de l'EPA ne permet pas d'identifier directement les RNP. Ils représentent plutôt la majorité d'un groupe résiduel plus large qui comprend également les citoyens canadiens nés à l'étranger. En revanche, le supplément à l'EPA comprenait des questions sur l'immigration et le statut de citoyenneté, permettant d'identifier plus explicitement les RNP. Aux fins de l'analyse, RNP désigne les répondants qui étaient des résidents habituels du Canada au moment où ils ont participé à l'enquête, qui n'étaient pas nés au Canada, qui n'étaient pas citoyens canadiens et qui n'avaient jamais été des immigrants reçus.

1. L'auteur tient à remercier Brittany Etmanski, Yue Xing, Jessica Gill, Julian Alvarez, Adam Abdille et Marton Lovei pour leurs diverses contributions à l'analyse. De plus, un grand merci à André Bernard, Nicolas Bastien, Feng Hou, Athanase Barayandema, Isabelle Marchand, et Sébastien Laroche-Côté (Statistique Canada), ainsi que Georgina Chuatico et Stéphane Arabackyj (Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada) pour leurs commentaires très utiles.
2. Consultez le [tableau 17-10-0014-01 Estimations des composantes de la migration internationale, par âge et genre, annuelles](#).
3. [Estimations du nombre de résidents non permanents par type, trimestrielles](#).
4. Les immigrants âgés de 30 à 59 ans arrivés au Canada de 5 ans à moins de 10 ans auparavant et les immigrants âgés de 35 à 64 ans arrivés au Canada de 10 à moins de 15 ans auparavant.

L'analyse est fondée sur un échantillon d'environ 2 200 immigrants et 600 RNP. Le statut des immigrants et des RNP a été déterminé au moment de la collecte des données. Ainsi, la catégorie « immigrants récents » comprend certaines personnes qui ont pu arriver en tant que RNP et qui ont ensuite reçu la résidence permanente, ainsi que des personnes qui avaient déjà la résidence permanente avant d'arriver au Canada. Alors que d'autres enquêtes et sources de données administratives classent généralement les immigrants en fonction de l'année d'admission, cette analyse porte sur l'année d'arrivée. Cette approche reflète plus explicitement l'intégration des nouveaux arrivants au marché du travail en fonction du temps actuellement passé au Canada.

Les RNP sont un groupe diversifié, composé de personnes détenant divers permis de travail ou d'études, de membres de leur famille, et de demandeurs d'asile. Bien que chaque groupe puisse avoir des caractéristiques distinctes sur le marché du travail⁵, en raison de la taille de l'échantillon, les résultats pour toutes les catégories de RNP sont combinés dans cette étude. Il importe de souligner que l'étude porte sur les immigrants récents et les RNP qui avaient de 25 à 54 ans, une population qui comprend moins d'étudiants internationaux. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le concept d'année d'arrivée et sur la population couverte dans l'analyse, voir l'encadré : « **Immigrants récents et résidents non permanents : définitions et restrictions d'échantillonnage** ».

Immigrants récents et résidents non permanents : définitions et restrictions d'échantillonnage

L'analyse des résultats du supplément de l'Enquête sur la population active (EPA) se penche sur la situation de deux groupes : les immigrants reçus arrivés au Canada il y a moins de cinq ans et les résidents non permanents (RNP).

L'année d'admission renvoie au moment où une personne est devenue résidente permanente, tandis que l'année d'arrivée renvoie au moment où une personne est venue vivre au Canada pour la première fois. Dans un contexte où de plus en plus d'immigrants arrivent au Canada en tant que RNP et acquièrent de l'expérience sur le marché du travail avant de devenir des résidents permanents, les données fondées sur l'année d'arrivée fournissent des renseignements supplémentaires pour comprendre l'intégration des RNP et des immigrants au marché du travail.

L'analyse porte principalement sur les immigrants récents et les RNP qui étaient âgés de 25 à 54 ans au moment de l'enquête (au troisième trimestre de 2024) et qui avaient au moins 20 ans à leur arrivée. La cohorte des immigrants récents est comparée à des cohortes d'immigrants plus établis qui sont arrivés au Canada à un âge similaire, à savoir :

- les immigrants âgés de 30 à 59 ans au troisième trimestre de 2024 (arrivés au Canada de 5 ans à moins de 10 ans plus tôt et âgés d'au moins 20 ans à leur arrivée);
- les immigrants âgés de 35 à 64 ans au troisième trimestre de 2024 (arrivés au Canada de 10 ans à moins de 15 ans plus tôt et âgés d'au moins 20 ans à leur arrivée).

De plus, l'échantillon de RNP était limité à ceux qui étaient arrivés au cours des cinq années précédant le troisième trimestre de 2024, soit au moment où les données ont été recueillies. Ce groupe représentait déjà la grande majorité des RNP dans l'échantillon. Néanmoins, cette restriction permet une analyse plus précise de l'expérience sur le marché du travail des RNP par rapport à celle des immigrants récents.

Ces trois cohortes d'immigrants seront appelées dans le texte « immigrants en âge de travailler », tandis que les RNP visés par l'analyse seront appelés « RNP en âge de travailler ».

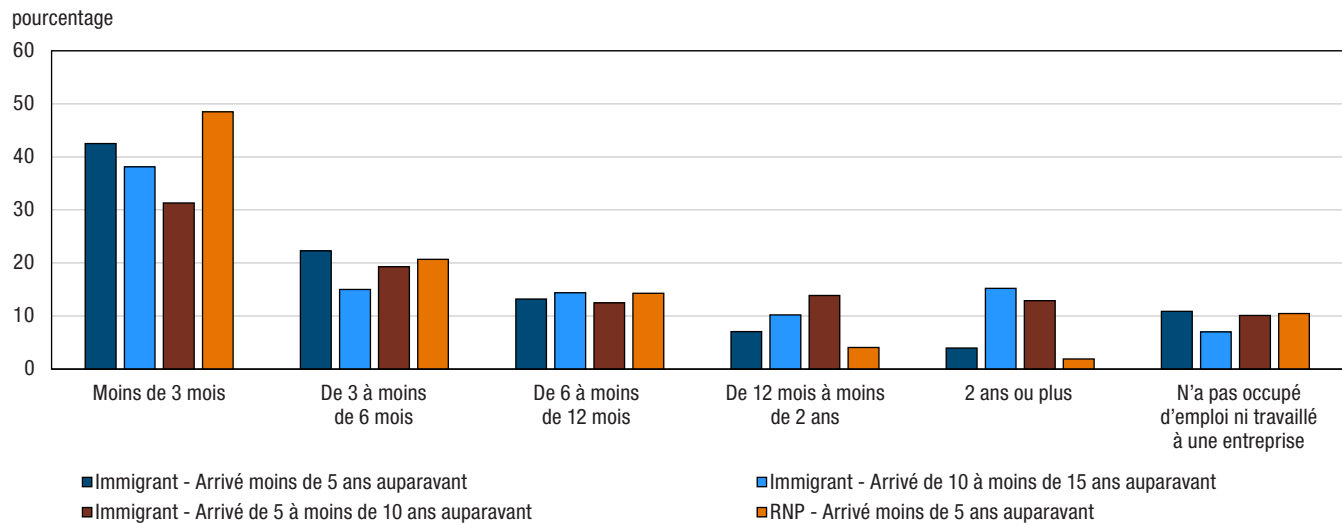
5. Tuey, C. et Bastien, N. 2023. « Résidents non permanents au Canada : un portrait d'une population croissante à partir du Recensement de 2021 », Regards sur la société canadienne, Statistique Canada, n° 75-006-X au catalogue.

Plus de 4 immigrants récents et RNP en âge de travailler sur 10 n'ayant pas obtenu un emploi avant leur arrivée ont réussi à obtenir leur premier emploi en moins de trois mois

Coïncidant avec le resserrement des conditions du marché du travail observé pendant la reprise après la COVID-19, les immigrants arrivés au cours des cinq années précédant le troisième trimestre de 2024 ont trouvé leur premier emploi plus rapidement par rapport aux cohortes précédentes.

Graphique 1

Comparativement aux cohortes précédentes, les immigrants récents en âge de travailler qui n'avaient pas trouvé d'emploi avant leur arrivée étaient plus susceptibles d'en avoir trouvé un en moins de trois mois



Notes : Exclut les personnes ayant trouvé un emploi avant leur arrivée ou n'ayant jamais cherché de travail au Canada. Voir le texte pour une description détaillée des quatre groupes d'immigrants et de RNP utilisés pour cette analyse.

Sources : Enquête sur la population active (3701), et Indicateurs socio-économiques et du marché du travail (5377), troisième trimestre de 2024, totalisation personnalisée.

Au troisième trimestre de 2024, parmi les immigrants récents en âge de travailler qui n'avaient pas trouvé d'emploi avant leur arrivée au Canada et qui ont cherché du travail après leur arrivée, plus de 4 sur 10 (42,5 %) ont déclaré avoir trouvé leur premier emploi ou lancé leur première entreprise en moins de trois mois. Cette proportion était supérieure de 11,2 points de pourcentage à celle des immigrants qui sont arrivés de 10 ans à moins de 15 ans plus tôt (31,3 %).

En outre, un peu moins de la moitié des RNP en âge de travailler (48,5 %) qui n'avaient pas obtenu d'emploi avant leur arrivée au Canada ont pu trouver leur premier emploi au cours des trois mois suivant leur arrivée. Conformément aux exigences de divers types de programmes de visas, comme le Programme de mobilité internationale, une proportion importante de RNP à la recherche d'un emploi avaient obtenu leur premier emploi au Canada avant leur arrivée (20,3 %). À titre de comparaison, 11,0 % des immigrants récents en âge de travailler avaient trouvé un emploi avant leur arrivée au Canada.

Environ 3 immigrants récents et RNP en âge de travailler sur 10 ont eu des problèmes ou de la difficulté à trouver leur premier emploi ou à lancer leur première entreprise au Canada

Bien que le temps mis à trouver un premier emploi était plus court par rapport aux cohortes précédentes, les immigrants récents ont continué de déclarer avoir éprouvé diverses difficultés dans le cadre de leur recherche d'un premier emploi⁶. Au troisième trimestre de 2024, environ 3 immigrants récents en âge de travailler sur

6. Exclut les personnes qui n'ont jamais cherché de travail après leur arrivée au Canada.

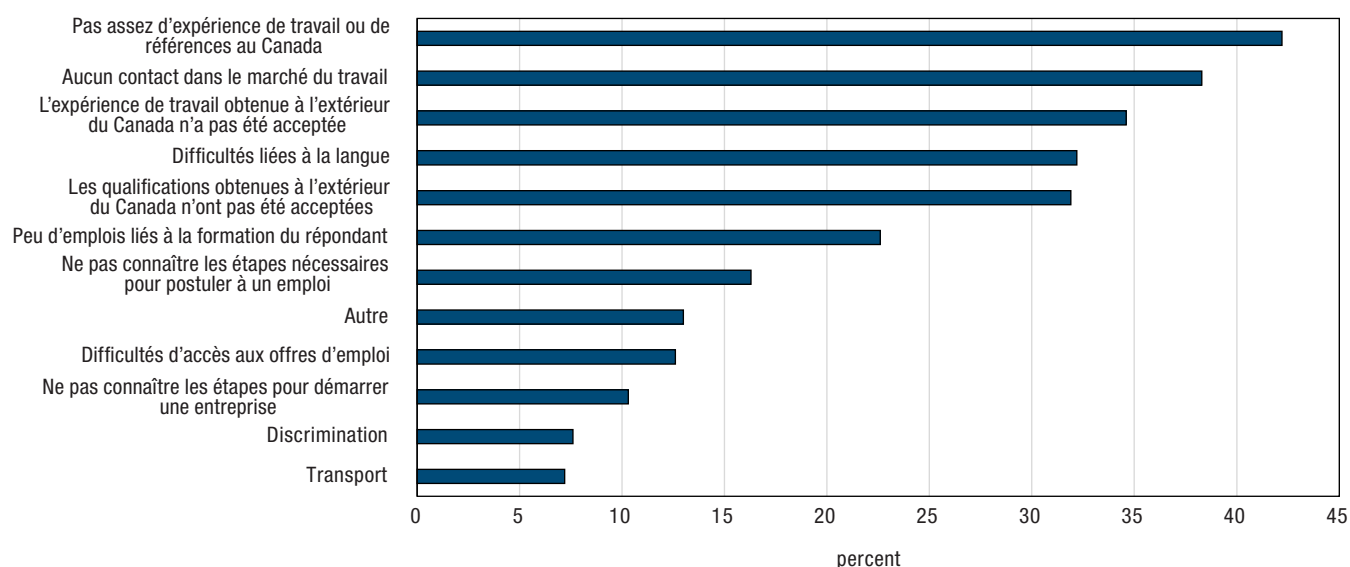
10 (31,7 %) et environ 3 RNP récents en âge de travailler sur 10 (27,1 %) ont indiqué avoir eu des difficultés à trouver leur premier emploi ou à démarrer leur première entreprise. Cette proportion était comparable à celle des cohortes précédentes d'immigrants. Par exemple, 34,0 % des immigrants en âge de travailler qui sont arrivés de 5 ans à moins de 10 ans plus tôt ont déclaré avoir éprouvé des difficultés dans le cadre de leur recherche d'un premier emploi.

Si la probabilité d'éprouver des difficultés dans le cadre de la recherche d'un premier emploi était globalement similaire, les difficultés liées à la reconnaissance de l'expérience acquise à l'étranger étaient moins fréquentes parmi la plus récente cohorte d'immigrants en âge de travailler. Parmi ceux qui ont rencontré des difficultés, une plus faible proportion d'immigrants récents en âge de travailler (34,6 %) ont indiqué que l'une des principales difficultés vécues était « l'expérience de travail obtenue à l'extérieur du Canada n'a pas été reconnue » comparativement aux immigrants arrivés de 10 ans à moins de 15 ans plus tôt (49,2 %).

Néanmoins, « ne pas avoir assez d'expérience de travail ou de références au Canada » est demeuré l'une des difficultés les plus courantes, et parmi ceux ayant rencontré des difficultés, plus de 4 immigrants récents en âge de travailler sur 10 (42,2 %) ont indiqué qu'il s'agissait de l'une des principales difficultés qu'ils avaient éprouvées. Cette proportion s'établissait à 53,0 % chez les immigrants qui étaient arrivés de 10 ans à moins de 15 ans plus tôt. D'autres difficultés fréquentes se sont maintenues à des taux similaires chez les immigrants récents en âge de travailler, notamment le fait de ne pas avoir de contacts dans le marché du travail (38,3 %), les difficultés liées à la langue (32,2 %) et le fait que les qualifications obtenues à l'extérieur du Canada n'aient pas été acceptées (31,9 %).

Graphique 2

Types de difficultés rencontrées lors de la recherche d'un premier emploi parmi les immigrants récents en âge de travailler ayant éprouvé des difficultés, troisième trimestre de 2024



Notes : Exclut les personnes qui n'ont jamais cherché de travail au Canada. Représente le pourcentage de personnes ayant vécu une difficulté spécifique parmi celles ayant vécu au moins une difficulté.

Sources : Enquête sur la population active (3701), et Indicateurs socio-économiques et du marché du travail (5377), troisième trimestre de 2024, totalisation personnalisée.

Écart salarial considérable entre les RNP et les personnes nées au Canada

Au moment où le supplément à l'EPA a recueilli des renseignements au troisième trimestre de 2024, le taux d'emploi — la proportion de la population qui est occupée — s'établissait à 75,5 % chez les immigrants récents en âge de travailler et à 75,8 % chez les RNP en âge de travailler. Conformément aux tendances de longue date, le taux d'emploi des immigrants et des RNP en âge de travailler était inférieur à celui des personnes du principal groupe d'âge actif nées au Canada (85,4 %).

Au troisième trimestre de 2024, le salaire horaire moyen des employés RNP en âge de travailler s'établissait à 26,15 \$, soit 33,4 % de moins que le salaire moyen des employés du principe groupe d'âge actif nés au Canada (39,29 \$). De plus, par rapport à leurs homologues nés au Canada, le salaire horaire moyen des immigrants récents en âge de travailler était inférieur de 23,7 % (29,97 \$).

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les indicateurs du marché du travail au fil du temps qui sont disponibles à partir du questionnaire principal de l'EPA, consultez l'encadré « **Tendances récentes de la situation sur le marché du travail des immigrants récents tirées de l'Enquête sur la population active (EPA) selon l'année d'admission** ».

Tendances récentes de la situation sur le marché du travail des immigrants récents tirées de l'Enquête sur la population active (EPA) selon l'année d'admission

Au cours des années qui ont immédiatement suivi le début de la pandémie de COVID-19, les immigrants du principal groupe d'âge actif (âgés de 25 à 54 ans) qui sont devenus résidents permanents au cours des cinq années précédentes ont vu leur situation sur le marché du travail s'améliorer de manière notable comparativement aux cohortes précédentes.

De 2020 à 2021, le taux d'emploi des immigrants récents, c'est-à-dire la proportion de la population qui occupe un emploi, a augmenté de 7,0 points de pourcentage pour atteindre 76,3 %, dépassant ainsi son niveau pré-pandémie enregistré en 2019 (71,0 %). L'écart entre le taux d'emploi des immigrants récents et celui des personnes nées au Canada s'est également réduit pour s'établir à 7,8 points de pourcentage en 2021, soit la plus faible différence observée depuis le début de la série de données en 2006⁷. L'écart est resté près de ce niveau historiquement bas, mais s'est légèrement creusé pour se chiffrer à 8,5 points de pourcentage en 2024.

D'autres indicateurs font également état d'une amélioration de la situation des immigrants récents sur le marché du travail. En 2022 et en 2023, l'écart entre le salaire horaire moyen des immigrants récents et celui des personnes nées au Canada était à son plus bas niveau depuis le début de la série de données en 2006. La réduction de l'écart est le résultat d'une tendance qui a commencé en 2017, mais qui est devenue plus évidente après le début de la pandémie de COVID-19.

Les résultats favorables sur le marché du travail observés de 2021 à 2023 parmi les immigrants récents coïncident avec une période de resserrement du marché du travail et un nombre record de postes vacants. Toutefois, des changements dans les caractéristiques des immigrants pourraient également avoir contribué à cette amélioration. Des recherches antérieures ont démontré qu'un nombre croissant d'immigrants acquièrent une expérience de travail canadienne en tant que RNP avant de devenir résident permanent, un facteur associé à de meilleurs résultats sur le marché du travail après leur admission⁸.

La plupart des immigrants récents en âge de travailler détenant un diplôme d'études postsecondaires avaient acquis une expérience professionnelle avant leur arrivée au Canada

Au cours des dernières décennies, les gouvernements fédéral et provinciaux ont mis en œuvre divers programmes d'immigration visant à attirer des travailleurs qualifiés, comme le Programme des travailleurs qualifiés (fédéral) (PTQF) et les Programmes des candidats des provinces (PCP). Les modifications apportées aux programmes

7. En 2021, l'écart entre le taux de chômage des immigrants récents et celui des personnes nées au Canada était également le plus faible observé depuis 2006 et s'est maintenu près de ce niveau historiquement bas en 2022 et en 2023.

8. Consultez [Revenus des immigrants économiques sélectionnés dans le cadre d'un processus de sélection en une étape et en deux étapes : comparaisons par rapport à l'année d'arrivée](#).

d'immigration ont coïncidé avec des taux plus élevés d'atteinte du niveau d'études postsecondaire chez les immigrants et les RNP⁹ et un changement à long terme du marché du travail vers des professions exigeant habituellement des études postsecondaires¹⁰.

Parmi les immigrants et RNP récents en âge de travailler détenant un diplôme d'études postsecondaires obtenu à l'extérieur du Canada¹¹, une grande majorité avait acquis une certaine expérience de travail dans leur domaine avant leur arrivée. Au troisième trimestre de 2024, plus de 4 immigrants récents en âge de travailler sur 5 (84,2 %) et plus de 4 RNP en âge de travailler sur 5 (83,6 %) détenant un diplôme d'études postsecondaires avaient acquis au moins un an d'expérience de travail liée à leur plus haut diplôme ou grade avant leur arrivée au Canada. Ces proportions correspondaient largement à celles des cohortes précédentes, notamment les immigrants en âge de travailler qui sont arrivés de 10 ans à moins de 15 ans plus tôt (79,3 %) et ceux qui sont arrivés de 5 ans à moins de 10 ans plus tôt (78,7 %).

Pour les immigrants récents en âge de travailler détenant un titre de compétences de niveau postsecondaire étranger, une expérience de travail pertinente acquise à l'étranger se traduisait par une probabilité plus élevée d'être occupé. Au troisième trimestre de 2024, le taux d'emploi était plus élevé chez les immigrants récents en âge de travailler possédant au moins cinq ans d'expérience de travail à l'étranger liée à leur plus haut diplôme (86,8 %) que chez ceux qui n'avaient aucune expérience de travail à l'étranger ou moins de cinq ans d'expérience (73,0 %). Il y avait peu de différence entre les taux d'emploi en fonction des années d'expérience à l'étranger dans les cohortes plus établies, ce qui donne à penser que l'avantage conféré par l'expérience professionnelle acquise à l'extérieur du Canada pourrait diminuer à mesure que les immigrants acquièrent plus d'expérience sur le marché du travail canadien.

Dans le cadre de leur premier emploi, les immigrants récents en âge de travailler étaient plus susceptibles d'avoir eu un employeur qui avait pris en compte leur expérience à l'étranger

Compte tenu de la proportion élevée d'immigrants récents et de RNP qui détiennent un titre d'études postsecondaires et une expérience de travail avant leur arrivée au Canada, un aspect important de l'intégration au marché du travail est de savoir si l'expérience acquise à l'étranger est prise en compte par les employeurs et permet une pleine utilisation du capital humain.

Au troisième trimestre de 2024, près de 7 immigrants récents en âge de travailler sur 10 (69,4 %) ayant trouvé un emploi lié à leur plus haut titre étranger ont indiqué que la plupart de leur expérience de travail acquise à l'étranger avait été prise en compte par leur premier employeur pour déterminer leur salaire, leurs avantages sociaux et d'autres caractéristiques de leur emploi. Cette proportion était supérieure de 19,3 points de pourcentage à celle observée chez les immigrants qui étaient arrivés de 5 ans à moins de 10 ans plus tôt (50,1 %). Parmi les RNP récents en âge de travailler, 64,8 % ont déclaré que la plupart de leur expérience à l'étranger avait été prise en compte par leur premier employeur.

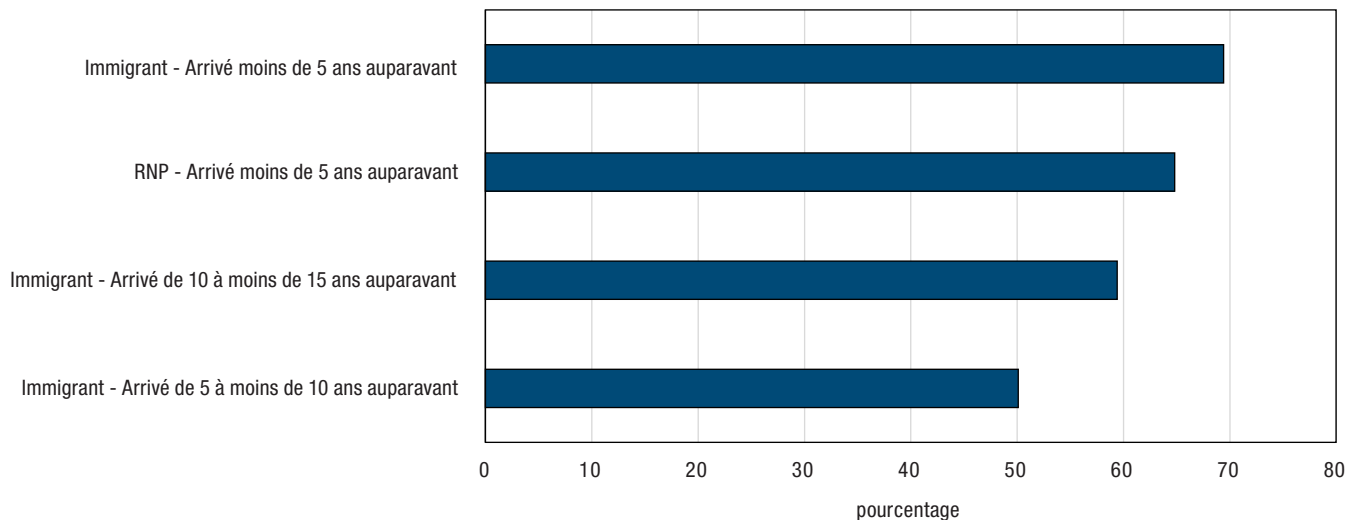
9. La proportion d'immigrants récents et de RNP ayant un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires (acquis à l'étranger ou au Canada) a augmenté de 2016 à 2021 selon les données du Recensement de la population. Parmi les immigrants récents âgés de 25 à 54 ans, cette proportion est passée de 76,5 % à 79,9 %, tandis qu'elle est passée de 78,0 % à 81,6 % parmi les RNP du principal groupe d'âge actif. Les résultats du supplément à l'EPA sont alignés avec la tendance vers un niveau de scolarité plus élevé et montrent qu'au troisième trimestre de 2024, 82,2 % des immigrants récents en âge de travailler et 86,3 % des RNP en âge de travailler détenaient un certificat, un diplôme ou un grade d'études postsecondaires lorsqu'ils sont arrivés pour la première fois au Canada.

10. Selon les résultats de l'EPA, de 2006 à 2024, la proportion d'emplois qui nécessitent habituellement un certificat, un diplôme ou un grade postsecondaire est passée de 53,5 % à 62,1 %.

11. Cela inclut ceux qui ont par la suite obtenu un autre certificat, diplôme ou grade au Canada.

Graphique 3

Pourcentage d'immigrants et de RNP en âge de travailler avec un diplôme postsecondaire dont le premier employeur a pris en compte la majeure partie de leur expérience acquise à l'étranger



Notes : Limité aux immigrants et aux RNP titulaires d'un certificat, diplôme ou grade postsecondaire obtenu à l'étranger, ayant une expérience professionnelle à leur arrivée et ayant trouvé un emploi au Canada lié à leurs études. Voir le texte pour une description détaillée des quatre groupes d'immigrants et de RNP utilisés pour cette analyse.

Sources : Enquête sur la population active (3701), et Indicateurs socio-économiques et du marché du travail (5377), troisième trimestre de 2024, totalisation personnalisée.

Plus de la moitié des immigrants récents en âge de travailler et plus du tiers des RNP ont fait une demande d'attestation d'équivalence pour leurs diplômes d'études obtenus à l'étranger

Les immigrants qui arrivent au Canada doivent satisfaire à diverses exigences en matière de reconnaissance de leurs diplômes ou grades étrangers. Une évaluation des diplômes d'études (EDE) est exigée au demandeur principal dans la plupart des programmes d'immigration économique. Cependant, d'autres voies d'immigration, comme le parrainage familial, n'exigent pas d'EDE. Les immigrants et les RNP qui n'ont pas d'EDE peuvent être tenus par leur employeur d'obtenir une attestation d'équivalence auprès d'un organisme du secteur privé. De plus, les immigrants qui souhaitent exercer une profession réglementée doivent présenter une demande aux ordres professionnels ou aux associations professionnelles, qui gèrent leurs propres processus d'évaluation des titres de compétences.

Au troisième trimestre de 2024, 55,3 % des immigrants récents en âge de travailler ayant obtenu un grade, un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires à l'extérieur du Canada ont déclaré avoir présenté une demande d'attestation d'équivalence, soit auprès d'un organisme gouvernemental, soit auprès d'un fournisseur du secteur privé.

La proportion d'immigrants en âge de travailler titulaires d'un titre d'études postsecondaires ayant présenté une demande d'attestation d'équivalence était plus faible chez les immigrants arrivés de 10 ans à moins de 15 ans plus tôt (42,2 %). En outre, 35,9 % des RNP en âge de travailler titulaires d'un titre d'études postsecondaires étranger avaient présenté une demande d'attestation d'équivalence. Les RNP peuvent généralement avoir moins besoin d'obtenir une attestation d'équivalence, car beaucoup d'entre eux ont déjà un employeur à leur arrivée. Les RNP peuvent également être plus susceptibles de travailler dans des emplois non liés à leurs grades.

Au troisième trimestre de 2024, la grande majorité (97,6 %) de ceux qui avaient présenté une demande d'équivalence canadienne l'ont reçue (de tout niveau)¹².

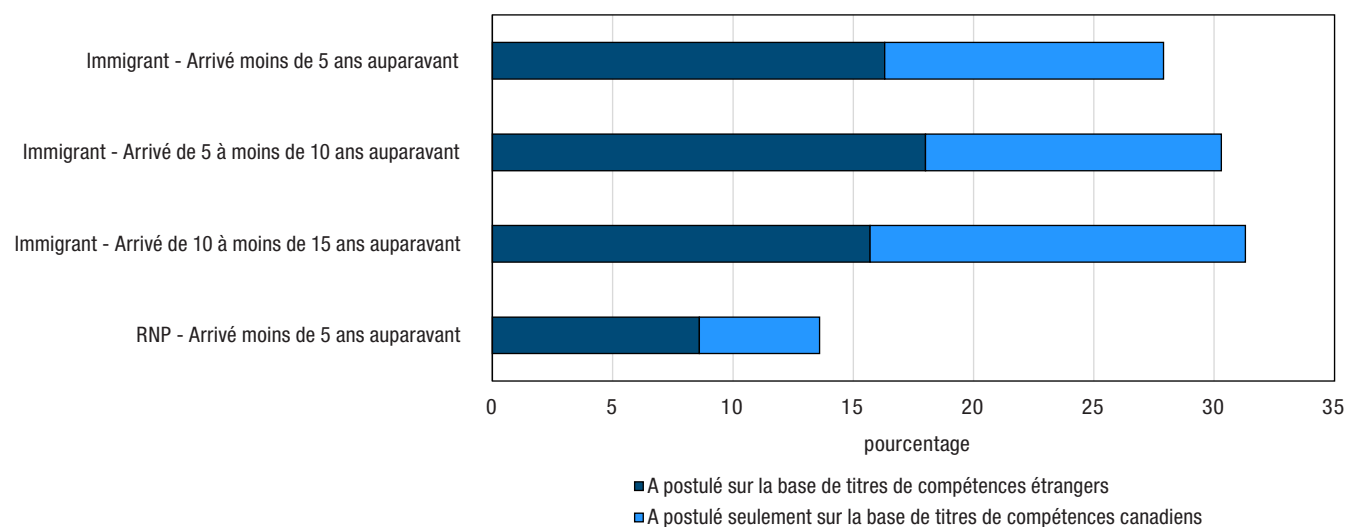
12. Cela peut inclure des situations où l'équivalence concerne un niveau de scolarité inférieur à celui indiqué sur le certificat, le diplôme ou le grade étranger. En raison de la petite taille de l'échantillon, les RNP et les trois cohortes d'immigrants ont été combinés pour saisir combien ont pu obtenir une équivalence.

Moins de la moitié des immigrants en âge de travailler ayant présenté une demande pour exercer une profession réglementée ont obtenu la pleine reconnaissance de leur titre étranger et de leur expérience de travail acquise à l'extérieur du Canada

À la différence de l'attestation d'équivalence, le processus menant à l'obtention d'une autorisation à exercer une profession réglementée au Canada comprend une accréditation supplémentaire administrée par un organisme professionnel ou de réglementation. Au troisième trimestre de 2024, 28,0 % des immigrants récents en âge de travailler détenant un titre d'études postsecondaires obtenu à l'extérieur du Canada¹³ ont déclaré avoir tenté d'obtenir une autorisation à exercer une profession réglementée au Canada. Parmi ceux-ci, plus de la moitié (58,4 %) ont présenté une demande en fonction de leurs titres étrangers, tandis que les autres l'ont fait en fonction de titres obtenus après leur arrivée au Canada. Une plus petite proportion de RNP récents ont déclaré avoir présenté une demande pour obtenir une autorisation d'exercer une profession réglementée (13,5 %).

Graphique 4

Immigrants et RNP en âge de travailler qui ont postulé pour exercer une profession réglementée, troisième trimestre de 2024



Notes : Limité aux immigrants et aux RNP titulaires d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade postsecondaire obtenu à l'étranger et exclut les personnes qui n'ont jamais travaillé au Canada. Voir le texte pour une description détaillée des quatre groupes d'immigrants et de RNP utilisés pour cette analyse.

Sources : Enquête sur la population active (3701), et Indicateurs socio-économiques et du marché du travail (5377), troisième trimestre de 2024, totalisation personnalisée.

Bien que les résultats ne soient pas disponibles pour les immigrants récents seulement en raison de la petite taille de l'échantillon, les données indiquent que les immigrants en âge de travailler qui sont arrivés au cours des 15 dernières années ont eu de la difficulté à faire reconnaître pleinement leurs titres de compétence étrangers dans le cadre de leur processus de demande.

Parmi tous les immigrants en âge de travailler qui ont présenté une demande pour exercer une profession réglementée en fonction de leur titres de compétences étrangers, moins de la moitié (42,7 %) avaient obtenu la pleine reconnaissance de leur expérience et de leurs titres acquis à l'étranger au troisième trimestre de 2024, et plus du tiers avaient obtenu une reconnaissance partielle (34,0 %), ce qui signifie qu'ils devaient suivre des cours ou une formation supplémentaires pour obtenir l'accréditation requise.

13. Exclut les personnes qui n'ont jamais travaillé depuis leur arrivée au Canada.

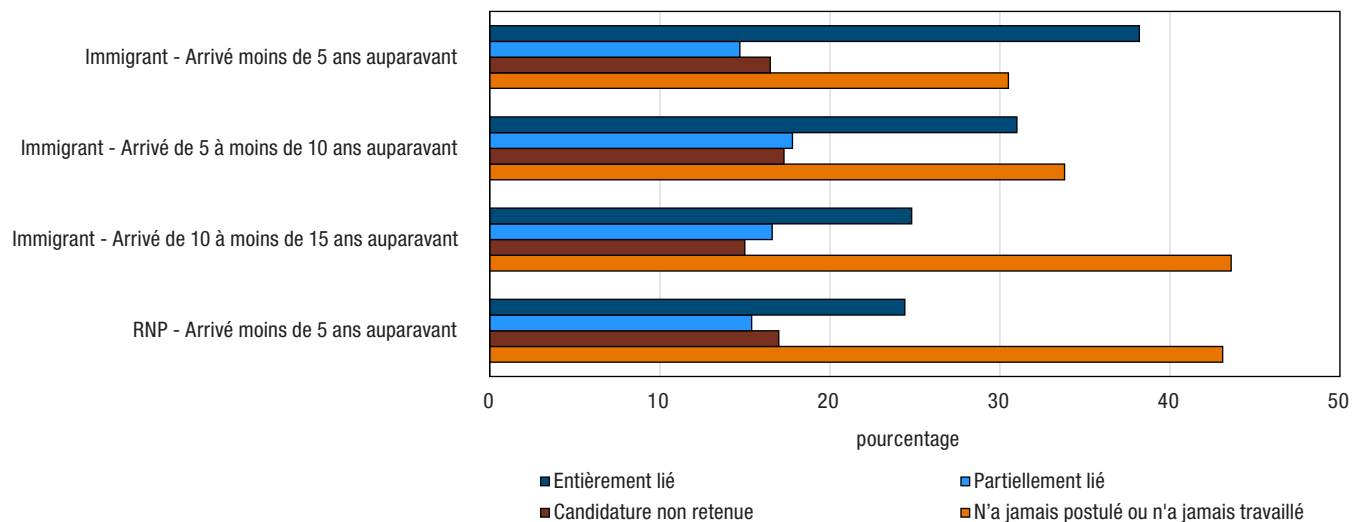
Les immigrants récents en âge de travailler sont plus susceptibles que les cohortes précédentes d'avoir occupé un emploi rémunéré entièrement lié à leurs diplômes étrangers

Les obstacles liés à l'obtention d'un permis pour exercer une profession réglementée font partie d'un ensemble plus large de difficultés qui rendent difficile pour les immigrants et les RNP d'obtenir un emploi lié aux titres d'études postsecondaires qu'ils ont obtenu à l'étranger. Au troisième trimestre de 2024, 53,0 % des immigrants récents et 39,8 % des RNP en âge de travailler titulaires d'un titre d'études postsecondaires obtenu à l'étranger avaient déjà occupé, après leur arrivée au Canada, un emploi rémunéré entièrement ou partiellement lié à leur plus haut titre étranger.

Même si près de la moitié des immigrants récents en âge de travailler n'ont pas occupé un emploi rémunéré lié à leur plus haut titre étranger, ils étaient plus susceptibles que les cohortes précédentes d'avoir occupé un emploi dans leur domaine. Au troisième trimestre de 2024, un peu plus de 4 immigrants en âge de travailler sur 10 (41,5 %) qui étaient arrivés de 10 ans à moins de 15 ans plus tôt avaient déjà occupé un emploi rémunéré lié à leur plus haut certificat, diplôme ou grade étranger. Les conditions économiques plus difficiles au moment de l'arrivée, en particulier de 2009 à 2014, ont peut-être fait en sorte qu'un plus grand nombre d'immigrants arrivés au Canada pendant cette période ont poursuivi des études postsecondaires supplémentaires au Canada dans un domaine différent, sont devenus travailleurs autonomes ou ont poursuivi une carrière sans lien avec leurs titres étrangers.

Graphique 5

Pourcentage d'immigrants et de RNP en âge de travailler ayant déjà occupé un emploi rémunéré lié à leur plus haut diplôme étranger, troisième trimestre de 2024



Notes : Limité aux immigrants et aux RNP titulaires d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade postsecondaire. Voir le texte pour une description détaillée des quatre groupes d'immigrants et de RNP utilisés pour cette analyse.

Sources : Enquête sur la population active (3701), et Indicateurs socio-économiques et du marché du travail (5377), troisième trimestre de 2024, totalisation personnalisée.

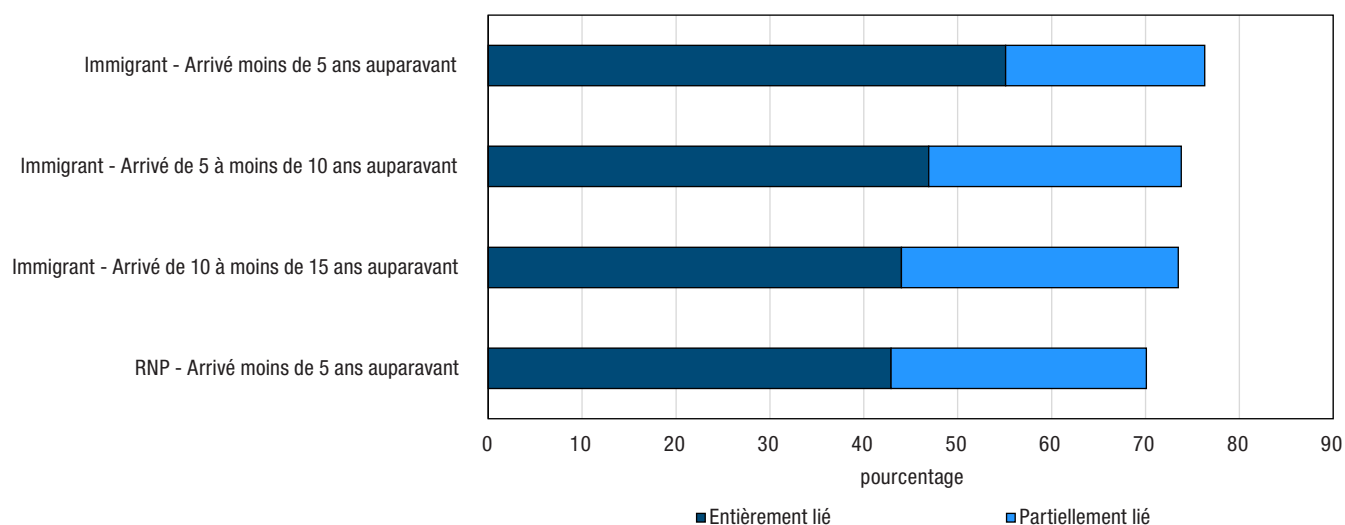
La différence entre les cohortes s'explique en partie par la proportion de personnes qui n'ont pas postulé à des emplois liés à leurs diplômes d'études. Une plus petite proportion d'immigrants récents en âge de travailler (19,9 %) ont déclaré n'avoir jamais postulé à un emploi lié à leur plus haut titre d'études postsecondaires obtenu à l'extérieur du Canada, comparativement aux immigrants en âge de travailler qui sont arrivés de 10 ans à moins de 15 ans plus tôt (36,5 %)¹⁴. En fait, si l'on tient compte uniquement de ceux qui ont postulé à des emplois liés à leurs études, on constate peu de différence entre les immigrants récents (76,3 %) et les immigrants arrivés au Canada de 10 ans à moins de 15 ans plus tôt (73,5 %) en ce qui concerne la proportion de ceux qui ont occupé un

14. Exclut les personnes qui n'ont jamais travaillé depuis leur arrivée au Canada.

emploi entièrement ou partiellement lié à leur titre étranger. Toutefois, les immigrants récents en âge de travailler demeuraient plus susceptibles d'avoir occupé un emploi entièrement lié à leur titre étranger (55,1 % par rapport à 44,0 % pour ceux qui sont arrivés de 10 ans à moins de 15 ans plus tôt).

Graphique 6

A déjà occupé un emploi rémunéré lié à sa plus haute qualification étrangère parmi les personnes ayant postulé à des emplois liés à leurs études, troisième trimestre de 2024



Notes : Limité aux immigrants et aux RNP titulaires d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade postsecondaire. Voir le texte pour une description détaillée des quatre groupes d'immigrants et de RNP utilisés pour cette analyse.

Sources : Enquête sur la population active (3701), et Indicateurs socio-économiques et du marché du travail (5377), troisième trimestre 2024, totalisation personnalisée.

Conclusion

En s'appuyant sur les données tirées du supplément à l'EPA pour le troisième trimestre de 2024, le présent article a mis en évidence plusieurs aspects des expériences vécues par les immigrants récents et les RNP en âge de travailler qui sont arrivés au Canada au cours des cinq années précédant le troisième trimestre de 2024.

Les résultats indiquent que les immigrants récents en âge de travailler qui sont arrivés au Canada au cours des cinq années précédentes ont connu une situation plus favorable que les cohortes précédentes en ce qui concerne leur intégration initiale au marché du travail. Comparativement aux cohortes précédentes, ils ont trouvé leur premier emploi plus rapidement, ont eu plus de succès à obtenir des emplois rémunérés liés à leurs titres étrangers et étaient plus susceptibles d'avoir vu leur expérience étrangère reconnue par leur premier employeur. Parallèlement, même si certaines des difficultés éprouvées par les immigrants récents ont été atténuées, elles n'ont pas été éliminées. Des tendances de longue date, comme un plus faible taux d'emploi chez les immigrants récents par rapport aux immigrants plus établis et aux personnes nées au Canada, ont persisté tout au long de la période allant de 2019 à 2024.

Parmi les RNP en âge de travailler, même si beaucoup d'entre eux avaient déjà trouvé un emploi avant d'arriver au Canada ou ont pu en trouver un au cours des trois mois suivant leur arrivée, une proportion plus faible de ceux ayant un titre étranger ont occupé un emploi rémunéré lié à leur plus haut certificat, diplôme ou grade. De plus, les RNP travaillant comme employés rémunérés avaient un salaire horaire moyen inférieur à celui des immigrants récents et des personnes nées au Canada.

Il reste à voir si les améliorations dans l'intégration initiale des nouveaux immigrants indiquent le début d'un changement durable dans les parcours d'intégration au marché du travail, un changement à long terme des caractéristiques des immigrants — tel qu'une augmentation de la proportion des immigrants qui acquièrent une expérience canadienne en tant que RNP avant de devenir des résidents permanents —, ou sont largement le résultat de conditions plus favorables sur le marché du travail durant la reprise après la COVID-19. Une analyse future pourrait porter sur les expériences des nouveaux arrivants dans le contexte d'une incertitude accrue sur le marché du travail et d'un ralentissement du nombre de nouveaux immigrants et de RNP au Canada.